Fiche Covid-19 - Organisation des activités pour les sages-femmes libérales

CNSF Collège National des Sages-Femmes

Version du 25 mars 2020

Co-écrite avec l'Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL) et l'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF)

Les recommandations émises aujourd'hui sont amenées à être modifiées au jour le jour en fonction de l'évolution de la situation. Il est important que les sages-femmes se rapprochent de leur réseau périnatal et de leur Union Régionale des Professionnel.le.s de Santé (URPS), qui peuvent émettre des recommandations locales qu'il est essentiel de suivre.

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE PATIENTES EN PÉRIODE DE COVID19

L'hôpital est considéré comme un Cluster de Covid-19 et l'objectif est d'avoir le moins de patient.e.s qui rentrent dans ce Cluster et qu'à défaut ils/elles y restent le moins longtemps possible pour éviter les disséminations. Des circuits spécifiques aux patients COVID + sont mis en place.

En tant que sage-femme libérale, il est important de dépister les patientes suspectes ou symptomatiques Covid avant qu'elles viennent au cabinet ou que vous effectuiez la visite à domicile. Ainsi, il conviendra de s'assurer qu'il/elle est asymptomatique et à bas risque de présenter un Covid-19+ en lui posant les questions suivantes :

Durant les 15 derniers jours :

1. Avez-vous eu de la fièvre au delà de 38°C ?
2. Avez-vous présenté des signes ORL : gènes respiratoires, toux ?
3. Avez-vous été en contact direct avec une personne suspectée de Covid-19+ ou un cas de Covid-19 + confirmé ?
4. A noter que d'autres signes, frustres, sont aujourd'hui décrits :
   - Signes digestifs (diarrhées, vomissements)
   - Essoufflement
   - ORL : douleur pharyngée
   - Anosmie brutale, agueusie
   - Douleurs thoraciques
   - Etat fébrile qui oscille entre hyperthermie et hypothermie

Fiche Covid-19 - Organisation des activités pour les sages-femmes libérales

Version du 25 mars 2020

Patiente asymptomatique

↓

Prise en charge par sage-femme libérale : suivi de grossesse, consultations semi-urgentes (doute RPM…) au cabinet ou à domicile

↓

Rappel à chaque patiente des règles d'hygiène strictes: lavage des mains de la patiente (ou friction SHA) en début et fin de consultation, et pas de contact avec les conjonctives pendant la consultation.

Patiente symptomatique

↓

Orienter la femme en fonction de votre contexte local sur les possibilités de dépistage

Pas de signe de Gravité

- Pour les **consultations non urgentes** (suivi mensuel, échographie de dépistage…), prévoyez un **report de la consultation de 15 jours** après l'apparition des symptômes.
- Si **consultation urgente**, téléconsultation au préalable pour s'assurer du caractère indispensable de l'examen clinique. Si oui, l'examen peut se réaliser à domicile ou à votre cabinet en fonction de votre organisation préférentielle et prévoir la consultation **en fin de journée**.

Signes de Gravité Respiratoire

Dyspnée, difficultés respiratoire, cyanose…

➠ **orientation vers le 15 ou structure dédiée.**

↓

Assurer la transmission aux équipes médicales
et si demandé, déclaration au réseau périnatal

Si une patiente dit avoir été en contact direct avec une suspicion ou un COVID+ confirmé

↓

- Evaluer la durée de temps passé avec la personne en contact
- Redonner les consignes d'usage
- Recherche de signes cliniques et prise de température deux fois par jour

↓

Si besoin, orienter la femme en fonction de votre contexte local sur les possibilités de dépistage

↓

- Pour les **consultations non urgentes** (suivi mensuel, échographie de dépistage…), prévoyez un **report de la consultation de 15 jours** après l'apparition des symptômes

- Si **consultation urgente**, téléconsultation au préalable pour s'assurer du caractère indispensable de l'examen clinique. Si oui, l'examen peut se réaliser à domicile ou à votre cabinet en fonction de votre organisation préférentielle et prévoir la consultation **en fin de journée**.

Au sujet des patientes de Covid+ ou suspectées Covid+, il conviendra de choisir le lieu du rendez-vous en tenant compte des règles de non propagation du virus et surtout en fonction du lieu pour lequel la sage-femme aura la meilleure maîtrise des règles d'hygiène

CONSULTATIONS

Pour toute consultation, privilégiez la téléconsultation

Avant chaque examen vous devez contacter la patiente pour s'assurer du motif de consultation, définir que l'examen clinique est indispensable et s'assurer que cette consultation ne puisse pas être réalisée par téléconsultation.

Cependant, vous pouvez choisir en fonction de l'organisation de votre cabinet (salle d'attente, aération…), de votre activité et en fonction des patientes, de privilégier les visites au cabinet, à domicile ou une alternance des deux. Pour les consultations au cabinet, demandez à attendre à l'extérieur du cabinet pour éviter le passage en salle d'attente.

Vous pouvez alterner les consultations physiques et les téléconsultations pour favoriser l'aération de votre pièce pendant la téléconsultation.

Consultations obstétricales

Nous préconisons de maintenir les consultations de grossesse du 4ème mois (pour écoute des BDC) et du 3ème trimestre (7è, 8è et 9è mois pour dépistage des complications obstétricales dont HTA) au cabinet. Une de ces trois dernières consultations doit avoir lieu dans l'établissement d'accouchement, sauf si impossibilité. Les consultations du 1er trimestre peuvent être effectuées au cabinet si et seulement si la sage-femme peut effectuer le bilan sanguin de début de grossesse (organisation locale en collaboration avec les laboratoires).
Si la patiente présente des signes Covid19, la faire venir en fin de journée ou sur une plage dédiée.

Les téléconsultations sont à prioriser pour les autres motifs, voici des indications :

- Bilan Prénatal
- Préparation à la Naissance et à la Parentalité (Entretien Prénatal et séances de préparation) à maintenir car les patientes ont besoin d'accompagnement et d'écoute dans cette période difficile. Il sera utile d'axer ces séances sur les informations pratiques et la prévention liée à la pandémie Covid19.
- Consultations de suivi de grossesse du 1er trimestre. Pour la déclaration de grossesse, contactez l'échographiste pour qu'il/elle la fasse. Pour le 5ème mois, l'écho T2 permet de vérifier la vitalité foetale. Pour le 6ème mois, s'assurer des mouvements actifs foetaux.

NB : Ne pas hésiter à solliciter les autres professionnels que pourrait rencontrer la patiente (échographiste, pharmacien, …) pour la prise de tension artérielle.

Consultations gynécologiques *(cf les recommandations du CNGOF du 22 mars)*

- Reportez les consultations autant que possible.
- Pour les urgences, privilégiez la téléconsultation. Si signe d'appel nécessitant un examen clinique, voir la patiente au cabinet.
- Différez les changements de contraception (et rassurez les femmes sur l'efficacité du dispositif en cours, DIU et implants qui peuvent durer plus longtemps que les temps annoncés).
- Le renouvellement de la pilule peut se faire par le pharmacien pendant la période Covid-19.
- Pour l'instauration d'une contraception, la prescription d'une contraception œstro-progestative (après téléconsultation et vérification d'absence de FDR) peut être possible si la prise de tension artérielle est associée et réalisée par le pharmacien au moment de la délivrance en précisant sur l'ordonnance *« à délivrer sous réserve d'une tension artérielle <14/8»*. En période épidémique, il n'est pas souhaitable de refuser l'initiation d'une contraception œstroprogestative si la seule raison est l'absence de mesure préalable de la tension artérielle.

Rappel cotation : les téléconsultations se cotent par le TCG = 25€. La CNAM a validé seulement cette cotation TGC de 25€ pour la téléconsultation.
Néanmoins, l'ONSSF appelle les sages-femmes libérales à coter les séances de PNP et l'EPP selon la tarification prévue en NGAP en faisant des Feuilles de Soin Électroniques (FSE) en mode dégradé.

VISITES À DOMICILE

Monitorings

Privilégier les ERCF au cabinet sans le conjoint quand la pathologie obstétricale le permet. En effet, il est plus facile d'assurer une hygiène stricte au cabinet qu'à domicile (gestes barrières, désinfection matériel…).

Sorties de maternité

Discuter avec la patiente de la meilleure organisation possible. Vous pouvez prévoir une visite immédiatement après la sortie puis décaler la suivante le plus tard possible. Si possible la faire venir au cabinet sans le conjoint, sauf si la patiente doit se déplacer en transports en commun.

Réfléchir à la possibilité d'alterner les visites/consultations et les téléconsultations, néanmoins il est impératif que le nouveau-né soit revu entre J6 et J10 *(cf recommandations de l'HAS de 2014 sur les sorties de maternité après accouchement)*.

Adaptez les modalités de surveillance de la mère et du nouveau-né en fonction des situations, de l'interrogatoire et des ressources locales (bilirubinomètre notamment).

HYGIÈNE LORS DES VISITES À DOMICILE

Pour toute visite à domicile, voici les conseils d'hygiène :

- Essayez au maximum d'espacer vos visites à domicile ;
- En amont de la visite, demandez aux patientes de désinfecter (si possible à la javel) deux surfaces pour pouvoir poser votre matériel ;
- La visite se déroulera dans une seule pièce où seuls la patiente et le nouveau-né seront présents ;
- Prendre le strict nécessaire en terme de matériel pour éviter au maximum les contaminations, idéalement mis dans un sac jetable ou facilement désinfectable. Ne pas prendre ordinateur, tablette ou téléphone. Vous noterez les consultations après la visite ;
- Lavez-vous les mains - de préférence, avec une friction SHA - avant et après la visite ;
- Portez un masque chirurgical si vous en avez un ;
- Portez une blouse si possible ;
- Désinfectez votre matériel après utilisation et avant de le ranger ;
- Laissez la patiente ou accompagnant vous ouvrir les portes, prendre les objets personnels... pendant toute la durée de la visite ;
- Pour les monitorings, n'utilisez pas vos sangles, mais prenez collants ou écharpes chez la patiente. Pensez à nettoyer le support de votre monitoring.

ORGANISATION DES SOINS (HÔPITAL / VILLE)

- Mettez vous en lien avec les professionnels de votre secteur (laboratoire, pharmacie, échographistes…) pour optimiser l'organisation des soins
- La meilleure solution est bien évidemment que votre réseau de périnatalité local centralise un maximum d'informations.

BILANS SANGUINS

Selon l'organisation locale avec les laboratoires, il est possible pour les sages-femmes de récupérer des kit de prélèvements et faire les prélèvements si vous voyez la patiente en présentiel pour les bilans sanguins ou vaginaux vraiment nécessaires.

COMMENT LIMITER LE RISQUE DE RAPPORTER LE COVID CHEZ SOI ?

- Changer de tenue professionnelle tous les jours
- Si possible se déshabiller au cabinet et mettre ses vêtements dans un sac poubelle fermé une journée et laver les vêtements. Si cela n'est pas possible, rentrer par le garage ou rester dans l'entrée et se déshabiller.